

■ **Carrosserie Jacky Rastello**, à Orbe (FOSC du 15.01.2002, p. 15). Par décision du 14 janvier 2002, le Président du Tribunal de l'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois a prononcé la faillite du titulaire.
Journal no 3327 du 26.03.2002
(00409376 / CH-550.1.024.845-1)